



Paris, le 12 août 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Censure partielle de la loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur : **les producteurs de fruits et légumes demandent au gouvernement action et cohérence !**

Les producteurs de fruits et légumes, représentés par la FNP Fruits, Légumes de France, Felcoop et la GEFeL, déplorent la décision du Conseil constitutionnel qui censure l'article 2, permettant de déroger à l'interdiction de certains produits phytosanitaires.

La loi Duplomb est née d'une mobilisation massive du monde agricole, confronté à une crise sociale, économique et réglementaire profonde, tout en visant à maintenir des garde-fous sanitaires et environnementaux : autrement précisé s'il fallait le rappeler, **les producteurs de fruits et légumes ne demandent pas moins d'environnement, mais plus de cohérence, de moyens et de reconnaissance pour produire durablement et en sécurité !**

En effet, comment expliquer que des produits phytosanitaires soient autorisés par l'Union européenne et bénéficient d'autorisations de mise sur le marché dans 26 Etats membres... sauf en France ! Les autres pays ne sont pas idiots, ils écoutent la science¹. La France a préféré une position démagogique délaissant la production française. **Cet abandon est vécu comme une trahison, un désaveu !** Les producteurs de fruits et légumes ont une nouvelle fois le sentiment d'être méprisés et ignorés par certains individus, qui n'ont aucune idée de leur métier et achètent leur production sans jamais prendre en compte leurs difficultés économique, sociale ou familiale.

Mais si comme le croit l'Etat français, l'enjeu de santé publique est tel qu'il faille une interdiction : que la logique soit poussée jusqu'au bout. **Dans ce cadre réglementaire incohérent et injuste, que le gouvernement active alors la procédure de sauvegarde** (prévue à l'article 36 du Traité de Rome) **pour interdire l'importation de produits agricoles provenant de pays de l'UE autorisant ces molécules !** Si nous sommes bien dans un marché unique, la France ne peut se permettre d'être une forteresse isolée de tous avec des règles du jeu différentes.

Malgré cette énorme déception liée à la censure, FNPFruits, Légumes de France, Felcoop et GEFeL, tiennent cependant à saluer la partie législative non censurée du texte.

Nous espérons de la cohérence, aussi chez les distributeurs, les consommateurs, pour passer de la parole aux actes en privilégiant le produit français malgré les contraintes imposées : nous y veillerons.

¹ Cf. EFSA ainsi que les agences de santé des 26 autres pays membres de l'UE. Les Etats-membres ont même relevé la LMR de l'acétamipride.

Contacts presse :

FELCOOP : Christophe ROUSSE- Président : christophe.rousse@solarenn.com

FNPF : Françoise ROCH - Présidente : roch-francoise@orange.fr

GEFEL : Bruno DARNAUD - Président : brunodarnaud@gmail.com

Légumes de France : Cyril POGU – Président : cyril.pogu@gmail.com

Bruno VILA - Président : b.vila@rougeline.com